

## Compte-rendu de la réunion de bureau du mardi 15 mai 2018

**Etaient présents :**

**Membres du Bureau :**

		<i>Présents</i>
FAISAN (DFA)	DEKRA	X
KALCK (JFK)	ARTELIA	X
KLEIN (PYK)	REMEA	X
MONTCLAIR (HMO)	BIOGÉNIE	X
PRICOP-BASS (TBP)	AECOM	-
RHEINBOLD (JRH)	COLAS ENVIRONNEMENT	-
VANNIER (WVA)	SERPOL	X
VIRAPIN (FVI)	GINGER BURGEAP	-

**Membres de l'UPDS :**

MM.	ABELLO	GAUTHEY	
	CORIO	GOLDER	
	FERRIER	OGD	
	FERLET	GAUTHEY	
	FOURAGE	SOCOTEC	
	GUELORGET	ICF ENVIRONNEMENT	
	HIEZ	TAUW	
	IMBERTI	SUEZ	
	JAY	GRS VALTECH	
	MUTH	SECHE ES	
	PETIT	GINGER BURGEAP	
	PONCHON	UPDS	
	Mmes	BLUSSEAU	ARCADIS
		CHAMBON	UPDS
DE LA HOUGUE		UPDS	

*Le diaporama est fourni en annexe.*

### **1. Approbation du compte-rendu de la réunion de bureau du 27 mars 2018**

Le compte-rendu de la réunion du 27 mars 2018 est approuvé.

### **2. Évolution des statuts**

*Le diaporama de présentation est fourni en annexe.*

CDH et HMO remercient les adhérents qui ont répondu au questionnaire sur l'évolution du syndicat. 84% des adhérents ont répondu, soit 32 adhérents sur 45.

La plupart des questions recueille une large majorité de réponses positives, ainsi que cela est présenté sur le diaporama en annexe.

Quelques sujets conduisent à des scores moins marqués :

- Gestion des empêchements du Bureau :
  - dans le cas du remplacement de l'un des membres du Bureau (hors Président), contrairement à ce qui a été proposé, de nombreux adhérents sont favorables au vote en AG pour entériner le choix du candidat coopté par le bureau. Un tel vote donne en effet plus de légitimité au candidat pour exercer ensuite son mandat au sein du Bureau.
  - En cas d'empêchement définitif du président, il est proposé que se soit le VP du même collège qui devienne président suppléant, puis une AG est organisée sous 6 mois pour l'élection d'un nouveau président. Cette proposition ne répond pas à l'obligation réglementaire d'avoir un président sous 3 mois. L'AG pour l'élection d'un nouveau président doit donc être organisée sous 3 mois.
  - Les adhérents proposent que la révocation d'un membre du bureau soit décidée par le biais d'un vote au sein du collège auquel le dit-membre appartient.
- Membres associés : les adhérents ne sont pas favorables à la venue des membres associés en réunion de bureau et en collège. Il est proposé que les membres associés puissent uniquement assister aux commissions et aux discussions techniques.
- Conditions d'adhésion à l'UPDS : la plupart des adhérents ne sont pas favorables aux modifications apportées à ce chapitre. Le Bureau fera une proposition alternative pour allonger la durée d'exercice en SSP et passer le nombre de certificats de capacité demandés à 10.
- Certification : tel qu'il est rédigé actuellement, l'article 4 du Règlement Intérieur stipule que « Tous les membres ACTIFS de l'UPDS ont vocation à obtenir cette certification, et s'engagent à faire les meilleurs efforts pour y parvenir ». Les nouvelles modifications vont au delà : inscription de la défense de la certification et radiation des membres de l'UPDS qui attaqueraient la certification. Les adhérents ne sont pas favorables à la rédaction proposée et souhaitent plutôt mentionner le devoir de réserve qui s'impose aux adhérents.

Quelques adhérents ont apporté un nombre important de réponses négatives. Il est envisagé de les rencontrer afin de mieux comprendre les raisons de ces refus.

**Actions/décisions :**

- Le bureau proposera aux adhérents une nouvelle version des statuts modifiés avant fin juin.

### **3. Lobbying et communication : bilan des réponses au questionnaire. Avis des collèges sur les pistes à privilégier**

---

*Le diaporama de présentation est fourni en annexe.*

84% des adhérents ayant répondu à l'enquête sont favorables au développement des actions de lobbying. Le collège travaux estime que le lobbying technique réalisé jusqu'à aujourd'hui ne fonctionne plus et qu'il faut aller au-delà en choisissant un lobbying politique. La communication du syndicat ne doit plus s'appuyer uniquement sur des démonstrations techniques mais doit davantage reposer sur la mise en lumière des risques engendrés par les SSP et les scandales révélés par les médias. Cependant le lobbying technique doit être poursuivi. Le collège ingénierie est également d'accord pour poursuivre le lobbying technique mais aussi pour faire du lobbying plus politique afin de faire reconnaître le métier et de valoriser davantage le travail des adhérents, notamment en « profitant » des scandales liés aux SSP pour faire parler de la profession.

**Action/décision :**

Plan d'action pour développer le lobbying :

- 1 - Le GT Lobbying travaillera sur les messages que l'UPDS souhaite diffuser et sur les moyens à développer ;
- 2 – Le GT Lobbying proposera des actions concrètes dans les 6 mois à venir. Notamment des contacts pourront être pris avec un lobbyiste (cabinet de lobbying, agence relation presse) pour établir une

stratégie de lobbying adaptée à notre domaine. Une enveloppe de 30 à 50 k€ pourra être dépensée (financée grâce aux réserves statutaires).

3 – Selon les premiers résultats obtenus, le lobbying pourra être poursuivi.

#### 4. Rencontre avec le conseiller de N.HULOT : CR et suites à donner

---

HMO, WVA et CDH ont rencontré Denis VOISIN, conseiller de Nicolas HULOT en charge de la société civile, des questions de santé, environnement et des risques, et Jean-Luc PERRIN, sous-directeur des risques chroniques et du pilotage à la DGPR. Denis VOISIN s'est montré attentif aux demandes de l'UPDS et plus particulièrement à la création d'une réglementation spécifique sur les sols et à la mise en place d'incitations fiscales pour développer le recours aux sociétés certifiées pour les investigations et les travaux sur les SSP. Il a suggéré que l'UPDS lui fasse des propositions sur ces sujets. La rencontre a été très positive, il est important que l'on profite de cette occasion pour faire remonter rapidement nos propositions. David H note que l'on pourrait se concentrer sur les verrous administratifs qui limitent la méthodologie à un simple guide. HMO suggère que l'on s'appuie sur les avocats pour approfondir ce sujet.

##### Action/décision :

- Aucun des adhérents présents ne s'étant porté candidat pour travailler avec les membres du bureau sur ce sujet, le Bureau préparera les propositions de l'UPDS en juin afin de transmettre des éléments au Cabinet de N.Hulot avant l'été.

#### 5. Communication

---

- **UPDSMag.** Le 3<sup>ème</sup> n° du magazine a été publié début avril. Malheureusement assez peu d'adhérents ont relayé cette publication sur les réseaux sociaux. Pour le n°4, le bureau souhaite parler davantage de chantiers emblématiques.

##### Actions/décisions :

- CDH/SCH voient avec l'ADEME s'ils peuvent nous proposer des articles sur des chantiers.
- **Pollutec.** Après une réunion et plusieurs échanges téléphoniques, la négociation du contrat de partenariat avec Reed est bloquée. Le nouveau contrat de partenariat proposé par Reed s'accompagne d'une augmentation de 15% des tarifs par rapport à 2016. Reed pratique en effet un rattrapage de 3% par an depuis 2013 ! L'emplacement du stand UPDS a également été abordé lors des discussions. Nous leur avons fait part de notre mécontentement d'être placé dans le coin du hall, sans possibilité pour les visiteurs de circuler autour du stand et ne permettant pas l'installation des adhérents tout autour. Malheureusement la position commerciale de Reed est inflexible, ils ne reviendront pas sur leurs propositions.

##### Actions/décisions :

- CDH retourne auprès de Reed pour leur signifier que nous n'assurerons plus l'animation de l'espace de conférences SSP et que nous réserverons un stand « classique » de 20 à 25 m<sup>2</sup> ;
- À la place des conférences, les adhérents proposent que soient organisées des animations sur le stand UPDS.
- **Site Internet de l'UPDS.** Il est prévu de faire une refonte totale de notre site internet. Pour l'instant 2 devis ont été reçus. CDH et SCH se sont entretenues avec un 3<sup>ème</sup> prestataire qui transmettra son devis prochainement.

#### 6. Sujets divers

---

- **Reporting accidentologie.** Sur proposition du Bureau, il est prévu que le reporting accidentologie soit réalisé tous les 3 mois afin de pouvoir communiquer davantage notamment au travers du magazine et de valoriser le travail de la commission H&S. La commission H&S n'est pas favorable à un reporting tous les 3 mois mais propose de le réaliser tous les 6 mois.

**Actions/décisions :**

- Le reporting accidentologie sera réalisé tous les 6 mois auprès des adhérents ;
  - Le Bureau propose de créer une charte dont les signataires s'engagent à transmettre leurs données accidentologie. Une communication serait réaliser afin de valoriser les entreprises signataires de cette charte.
  - Il sera inscrit dans le RI la nécessité pour les adhérents de transmettre leurs données accidentologie.
- **Réunion MTES-DGPR au sujet de l'arrêté référentiel le 16/05.** L'UPDS a été convoquée par le MTES pour avancer sur le projet d'arrêté « référentiel ». L'OCEP et l'UCIE ont aussi été convoqués, ainsi que le LNE, INERIS, BRGM, ADEME, AFNOR, AFNOR Certification, EDF (pour le MEDEF). D'autres MOA ont été convoqués (Grand Paris Aménagement, Métropole de Lyon) mais il n'est pas certain qu'ils seront présents. Quelle sera la position du ministère lors de cette réunion ? Il pourrait accéder à la demande de l'UCIE de ne mentionner dans cet AM que la partie 5 de la norme (Prestation ATTES).

**Actions/décisions :**

- Le Bureau souhaite que l'on quitte la table des négociations dans le cas où le ministère ne soutiendrait pas la certification, et ne citerait pas la partie 2 de la norme dans l'AM.
- **Contact d'une journaliste de POLITIS.** La journaliste souhaite réaliser un dossier sur la dépollution en lien avec la désindustrialisation. À noter que Politis est un journal proche du parti France Insoumise et relativement polémique

**Actions/décisions :**

- La stratégie de communication de l'UPDS n'est pas encore prête pour pouvoir communiquer.
- CDH répond uniquement aux questions techniques de la journaliste sans parler de chantiers.

## 7. Prochaine réunion

---

**Assemblée Générale Extraordinaire le mardi 3 juillet 2018 à Paris**

**de 15h30 à 18h.**